



N° 18/2023

Trèbes.**ARRÊTÉ MUNICIPAL**

**PORTANT AUTORISATION
DE STATIONNEMENT D'UN TAXI N° 7****Monsieur ROLLAND Philippe****LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TRÈBES**

VU les articles L. 2212.1, L. 2212.2, L. 2213.1 et L. 2213.3 du Code général des collectivités territoriales relatifs aux pouvoirs de police du maire en matière de stationnement sur la voie publique ;

VU le Code des transports ;

VU la loi n° 2014-1104 du 1er octobre 2014 relative aux taxis et aux voitures de transport avec chauffeur ;

VU le décret n° 86-427 du 13 mars 1986 portant création de la commission des taxis et voitures de petite remise ;

VU le décret n° 2014-1725 du 30 décembre 2014 ;

VU l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2016, fixant la composition de la commission départementale des taxis et voitures de petite remise ;

VU la demande formulée par M. ROLLAND Philippe (SASU TAXI ROLLAND) en vue d'exploiter une autorisation de stationnement sur la commune de TRÈBES ;

VU la cession à titre onéreux de l'autorisation de stationnement n°7 détenue par M. AGUSTI José « AB AGUSTI TAXI » au profit de M. ROLLAND Philippe ;

VU l'avis favorable de Monsieur le Maire ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Monsieur ROLLAND Philippe, né le 13 mai 1971 à MONTRICHARD, domicilié 7 place du 11 novembre – 11600 VILLARDONNEL, titulaire de la carte professionnelle de taxi n°01118071901, est autorisé à exploiter et à stationner un taxi, de marque PEUGEOT, immatriculé DN-874-ZE, sur la commune de Trèbes, en contrebas de l'avenue Pierre Curie,

côté MAF, en attente de la clientèle, à compter du 6 février 2023, dans le respect des règles fixées par les textes susvisés.

ARTICLE 2 : La présente autorisation de stationnement porte le n°7.

ARTICLE 3 : Le maire de la commune de TRÈBES, toute personne habilitée, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- M. le Sous-Préfet de Narbonne,
- M. le Commandant de la communauté de brigades de la gendarmerie de TRÈBES,
- M. ROLLAND Philippe.

Trèbes, le 2 février 2023

Éric MÉNASSI
Maire de TRÈBES

